



Conseil sur la comptabilité
dans le secteur public

Webinaire : Stratégie relative aux OSBLSP – Décision et plan de mise en œuvre

Dans le but de favoriser l'accessibilité de nos webinaires, nous tenons à en fournir une transcription qui se veut fidèle aux propos tenus. Veuillez noter qu'il peut cependant y avoir des cas où il nous est impossible de saisir ce que dit l'intervenant. Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la transcription, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse info@frascanada.ca.

Sandra Waterson : Bonjour de Toronto et bienvenue au webinaire d'aujourd'hui sur la décision et le plan de mise en œuvre de la stratégie pour les organismes sans but lucratif du secteur public du conseil sur la comptabilité sur le secteur public.

Je m'appelle Sandra Waterson.

Je suis directrice du service de la comptabilité du secteur public et modératrice de l'événement.

Nous avons plus de 200 inscrits pour la session d'aujourd'hui.

Avant de commencer, j'aimerais vous présenter une caractéristique récente de notre réunion.

Nous nous engageons à fournir un sous-titrage codé, à promouvoir l'accessibilité au webinaire.

Nous offrons la possibilité d'activer le sous-titrage codé au bas de votre écran.

Nous nous efforçons de fournir des sous-titres codés qui reflètent l'information transmise.

Veuillez noter cependant qu'il peut y avoir ces cas où nous ne sommes pas en mesure de capture avec précision ce qui a été dit.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant l'un des sous-titres, veuillez nous contacter à FRAS Canada.

Nous aimerions également vous informer que nous sommes heureux de vous offrir simultanément la traduction de la présentation anglaise en français.

Il s'agit d'une fonction de Zoom aussi qui vous permet de sélectionner la langue dans laquelle vous souhaitez entendre cette réunion en bas de votre écran, là où vous allez trouver un bouton qui s'appelle interprétation.

Cette réunion sera enregistrée et les enregistrements seront disponibles quelques jours à la suite du webinaire sur le site Web.

Si vous rencontrez des problèmes techniques pendant la diffusion en direct, il y a une boîte de discussion à droite de votre écran où vous pouvez entrer ces problèmes et quelqu'un vous répondra.

La fonction de clavardage a été déconnectée.

Nous aurons le temps à la fin de la présentation si vous avez des questions.

Mettez-les dans le bouton Questions, Q&A, en bas de votre écran.

Avant de présenter notre orateur, le CCSP s'est engagé à respecter la diversité et l'inclusion.

Conformément au protocole autochtone et à l'établissement des relations respectueuses entre les peuples autochtones et non autochtones, il est d'usage de reconnaître les territoires traditionnels ou les terres ancestrales des peuples autochtones.

Comme nous avons une réunion virtuelle, j'aimerais reconnaître que les peuples autochtones sont les gardiens traditionnels des terres et des eaux où chacun d'entre nous participe à la réunion cet après-midi ou ce matin, selon les endroits d'où proviennent les membres et les présentateurs.

Au nom de CCSP Canada, j'ai le plaisir de vous présenter le conférencier d'aujourd'hui, Bill Cox.

Bill est un FCP à FCPA avec plus de 35 ans d'expérience comptable en audit, spécialisé dans le service des organisations du secteur public, gouvernements locaux, Premières Nations et organisations à but non lucratif.

Il est associé et retraité de BDO Canada LLP, ancien membre du conseil d'administration du CCSP, président actuel du comité stratégique de CCP sur les organismes sans but lucratif du secteur public.

Bienvenue Bill.

Bill Cox : Merci Sandra.

Je ne suis pas toujours habitué à voir le mot à la retraite avec mon nom, mais je vais vous dire que c'est la première fois que j'ai mis une veste depuis des mois, mais j'ai des shorts en dessous.

Ces diapos que vous avez ici, c'est un aperçu de ce que nous allons couvrir.

Je pense que nous allons avancer rapidement.

Nous n'avons pas beaucoup de choses à couvrir, mais nous avons des conceptions sur lesquelles...

Alors, je pense que nous aurons beaucoup de temps.

Sandra a mentionné les questions et réponses à la fin et lorsque j'ai pratiqué devant mon miroir la nuit dernière, je pense qu'on aura le temps pour des questions.

Puis, on va essayer d'y répondre à la fin.

Nous allons parler ce matin ou cet après-midi, dépendamment d'où vous êtes, un peu de l'historique et comment on en est arrivé là, quels sont les enjeux.

On va parler de la décision relative à la stratégie GNFP récemment qui a été approuvée pour la stratégie.

On va parler aussi, une fois que la décision a été prise, de la mise en œuvre.

Nous avons des réflexions pour parler et expliquer et comme je l'ai dit, à la fin, nous passerons en revue quelques questions et réponses.

Ce sont des choses très intéressantes qu'on va aborder ce matin.

Pour l'historique.

Quand on parle de l'histoire des organismes sans but lucratif et de la façon dont il a été intégré dans le manuel de comptabilité que vous connaissez, il permet d'expliquer pourquoi ce projet était nécessaire.

Depuis 2012, les organismes publics sans but lucratif appliquent les normes comptables du secteur public pour faciliter la transition vers le modèle de comptabilité du secteur public.

Donc, à ce moment-là, il y avait une reconnaissance que c'était pour le gouvernement et pas pour les organisations sans but lucratif et à cause de ça, ils ont décidé d'avoir une option pour appliquer ou bien utiliser la série PS 4200.

En 2012, c'était mot par mot, ça fait partie de la partie trois de la comptabilité et ça, c'est sorti mot pour mot comme une option pour les organisations qui peuvent l'utiliser si elles en avaient besoin et que ce n'était pas approprié pour le rapport.

Je pense que c'était une bonne décision.

Je ne pense pas que le CCSP a pensé à ce moment-là à ce qui se passerait.

Ce qui s'est passé, c'est que quelques provinces et la Colombie-Britannique ont dit qu'on ne peut pas vous laisser utiliser les 4200 parce que ça fera que la conciliation **[INAUDIBLE]**.

Nous voulons y aller directement. Il y a des organisations en Colombie-Britannique qui sont allées du secteur privé à la comptabilité à but non lucratif.

Je me rappelais qu'à ce moment-là, c'était un grand enjeu pour plusieurs organisations.

En 2013, dans le plan stratégique qui a été développé, il a été reconnu que cette option pour différents types de comptabilité et pour des gens qui ont travaillé avec les séries 4200, la comptabilité peut être différente de...

Il y avait des crédits pour... Il y a des différences.

Le CCSP a reconnu en 2013-2017 que cela a vraiment du sens d'avoir un seul organisme **[INAUDIBLE]**.

Cela a été réitéré en 2016 pour un objectif de développer des stratégies pour les organismes sans but lucratif.

Après cela, notre comité a été pris par...

On a aidé la CCSP par nécessité de mieux comprendre l'information financière et l'environnement fiscal dans lesquels évoluent les organismes sans but lucratif du secteur.

Donc, une nouvelle stratégie a été incluse pour mettre en œuvre une stratégie des organismes sans but lucratif qui répond à l'intérêt du public.

En 2021, l'année dernière, on a eu la deuxième consultation.

On va en parler. Ce document de consultation, c'est ce qui nous emmène aux stratégies de recommandation.

Ça, c'est vraiment ce dont nous allons parler : où va-t-on aller avec cette stratégie ?

Le document de consultation explique cela. Et finalement, cette année, le CCSP a approuvé sa stratégie en mars 2022, mais je pense que l'on va couvrir cela plus en détail ce matin.

Je continue de le dire ce matin, mais c'est en Colombie-Britannique.

Comme j'ai mentionné, il s'agit de comprendre qu'est-ce que les parties prenantes avec...

Donc, le premier document de consultation visait à obtenir des informations sur certains aspects clés qui aideraient à l'élaboration du deuxième document.

Les premiers sujets de la communication comprenaient des discussions sur le paysage et aussi de voir les tendances futures, les principaux problèmes d'information financière auxquels ils sont confrontés et des développements.

Mais il n'y a pas eu beaucoup de normes internationales.

Le document a parlé des consultations qui se sont passées en 2017-2018 et a donné de la rétroaction.

C'était pour nous le moment d'entendre parler des questions relatives à la fourniture d'informations comparables à celles des gouvernements, des autres organismes sans but lucratif.

Nous avons eu un bon nombre de réponses.

Je pense que nous avons eu 116 répondants ensemble.

Nous avons eu des réponses du gouvernement, des organismes à but non lucratif et leurs homologues du secteur privé.

Nous avons eu beaucoup d'informations, de cette consultation, de ce document.

Voici les membres du Comité stratégique qui a été créé pour aider à analyser les réponses reçues.

Le point ici, c'est de montrer que nous avons une bonne représentation par les différents groupes. Ce sont les membres actuels.

Nous avons eu des membres qui sont partis.

Nous avons les secteurs des collèges et des universités.

C'est une bonne représentation.

Nous avons beaucoup de personnes, beaucoup d'expérience dans ce comité.

Nous avons un représentant excellent du gouvernement du Québec qui a malheureusement dû partir parce qu'il a eu un emploi dans le secteur privé.

Je ne savais pas que c'était permis.

Malheureusement, il est parti, il nous a laissés.

Pour parler de la représentation, on va essayer d'ajouter ça parce que tout se consolide, en fait.

Ce serait important, mais je vais vous dire que nous avons beaucoup de discussions, beaucoup d'expériences, beaucoup d'opinions sur plusieurs items et les membres ont vraiment été très bons à avancer, ce qui est très important dans leurs secteurs respectifs, mais en même temps de reconnaître l'image.

Ça a vraiment été un plaisir d'être impliqué avec ce comité, en fait.

Le deuxième document de consultation est plus récent et ça a sorti après que le comité stratégique ait examiné de multiples options, mais qui s'est concentré sur trois options possibles pour une stratégie et recommander l'une de celles-ci.

La première réunion qu'on avait, c'était pour faire un remue-méninge et on a réfléchi sur quelles seraient les différentes directions concernant diriger des organismes à but non lucratif pour une stratégie commune.

Pour moi-même et **[INAUDIBLE]** aux États-Unis, tout était sur la table, mais je pense que nous avons 15 options possibles pour commencer et réfléchir.

Ces conseils ont conçu trois options possibles pour nos circonstances.

Donc, nous avons des critères d'évaluations.

J'en ai parlé sur le document. Ce sont des choses comme de s'assurer que les utilisateurs commencent des déclarations financières des **[INAUDIBLE]** pour avoir des comparaisons entre différentes organisations et organismes entre le secteur gouvernemental, le secteur public pour avoir une consistance, une cohérence, pour avoir une durabilité.

Donc, quand on est passé à travers ça, on a fini avec trois options que nous avons pensé être appropriées et c'est ce que vous voyez.

La première, on a parlé du statu quo, ce qu'on fait avec la série.

C'est étrange que l'on ait ça comme option.

L'une des raisons de regarder ceci, c'était la différence entre 4 200 et le PSAS complet et c'est ce qui nous a emmenés ici.

Ayant dit cela, on a reconnu que ça fait 10 ans, ça a fonctionné pendant 10 ans et les préoccupations ont fonctionné, mais cela n'a pas été sur la table comme étant une possibilité.

Numéro trois que l'on n'a pas recommandé, c'est d'appliquer une autre source et nous avons des sous-options 3A ou 3B pour des sous-secteurs.

Ça, c'est probablement de mettre les organisations dans le secteur privé et c'est là où les organisations viennent.

Encore une fois, ça va nous emmener en arrière, mais ce serait possible, mais cela n'a toutefois pas répondu à certains de nos critères.

Toutefois, c'était surtout l'option deux, au milieu, celle qui a rempli les notes supérieures de critères.

En fait, on n'était pas certain quand on faisait les **[INAUDIBLE]**, s'il fallait avoir une recommandation ou bien tout simplement de présenter les trois options et d'avoir une rétroaction pour comprendre ce que les gens voulaient. Mais nous avons pensé que ça valait la peine de faire une recommandation pour nous.

En faisant la recommandation, ça allait accélérer le processus et on ne pouvait pas se tromper parce que deux choses pouvaient arriver : soit que vous avez une majorité qui sera d'accord avec nous et qu'on sera à l'avance du jeu ou que ce n'est pas ce qu'ils voulaient.

Dans ce cas-là, on va retourner pour voir d'autres options.

On n'a pas vu de ne pas donner la recommandation, de mal à recommander la **[INAUDIBLE]**.

Je vais parler de ça plus en profondeur, mais je voulais mentionner que...

Ça dit que les normes comptables du secteur public intégrant la série SP 4200 avec la personnalisation éventuelle.

Ça ne veut pas dire qu'on va prendre ce qui est dans le SP 4200 en totalité et je veux mettre le tout dans PSAS.

Ce que nous voulons dire, c'est d'avoir une méthode rationnelle, de revoir ces normes une à une et de voir dans les normes s'il y a quelque chose qui existe déjà et qui va donner de la valeur ajoutée, mais qui sont consistantes avec le cadre conceptuel de CCSP.

Donc, il fallait voir que ce soit disponible pour tout le monde.

Donc, on va parler un peu plus tard du processus.

Et aussi, je voulais aussi mentionner que c'est cette personnalisation potentielle parce que ça peut être contraire à l'idée de comparabilité parce que nous pensons que l'on aura une personnalisation éventuelle pour certaines organisations à but non lucratif.

Nous avons senti que la raison pour laquelle nous avons ça et je dois dire qu'il n'y a rien de planifié.

Il n'y a pas de personnalisation qui a été planifiée, mais nous avons pensé que c'était un outil qui serait capable d'être personnalisé pour une organisation.

D'avoir un outil pareil était très important parce que les organisations à but non lucratif gouvernementales ont des enjeux différents, différentes parties prenantes.

D'avoir cet outil est utile.

La personnalisation pourrait inclure des présentations et peut-être même des politiques de comptabilité, des différences.

Nous voulions avoir cet outil pour que le CCSP, plus tard, puisse...

Je pense que ce sera utile pour la présentation et la divulgation, mais ce n'est pour le comité, ça, c'est pour le CCSP.

Je pense que le type pour la personnalisation et ça, c'est juste un exemple, ce n'est pas considéré, c'est peut-être quelque chose pour la divulgation de risque, pour les instruments financiers parce qu'ils peuvent être en erreur et plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales, peut-être le **[INAUDIBLE]**, comme exemple ou le CCSP va dire : « Oui, malgré que nous ayons toutes ces divulgations, ces instruments financiers, ces notations, etc., peut-être qu'on peut limiter ça et certains pour les organismes à but non lucratif gouvernementaux. » Ce n'est pas considéré, j'utilise seulement cela comme un exemple.

Dans notre tête, c'est le type de la personnalisation qui peut être là au lieu d'une personnalisation qui changerait complètement la comptabilité.

C'est une explication très longue pour les raisons d'avoir pensé à l'option numéro deux.

Nous avons de bonnes rétroactions au document, 29 réponses.

Ils représentent 93 répondants qui ont été reçus et le plus important, c'est que l'on ait eu des réponses à travers différentes organisations, gouvernements, les vérificateurs, différents types d'organisations gouvernementales.

Donc, vous pouvez voir que les principaux messages entendus, c'est l'option deux, améliorer la comptabilité par rapport à ce qui existe aujourd'hui.

Pour la plupart, un bon soutien pour l'option numéro deux, il y a un bon accord que ça va améliorer la comptabilité.

Des fois, je travaillais sur les déclarations, et l'après-midi, il y a une déclaration 4200.

Pour moi qui travaille dans le secteur, ça me prenait une minute pour comprendre vraiment ce que ça disait, c'est quoi la position financière de l'organisation avec la série 4200 pour la comparabilité.

Le point aussi concernant la consultation à travers la phase de mise en œuvre, on a entendu ça de plusieurs répondants.

Franchement, j'étais surpris un peu de voir pas seulement que ce n'est pas important, mais les consultations, c'est comment le CCSP va travailler pour préparer les documents pour le personnel, ils vont faire des réunions, des [INAUDIBLE], des documents de consultation.

Ça a toujours été le plan qu'il y aurait des consultations durant la phase de mise en œuvre, mais on a entendu clairement de plusieurs répondants qu'il est très important d'aller au-delà pour nous assurer que nous sommes transparents et d'avoir la rétrospection à travers la phase de mise en œuvre.

Nous pensons que c'est très important.

Nous avons aussi entendu des commentaires concernant des guides spécifiques qui sont trouvés seulement dans le 4200 que les répondants ont considéré qu'ils seraient très importants pour la formation avec probablement, par exemple, on a entendu le mot [INAUDIBLE] parce que nous n'avons pas des règlements comptables.

Donc, c'est quelque chose dont on a besoin à ce niveau.

Donc, comme j'ai mentionné l'option 2 avec une personnalisation, c'est la recommandation qu'on a faite et ça a été accepté par les répondants et aussi par le CCSP.

Les raisons pourquoi les recommandations, vous pouvez le voir dans la diapo, la première, c'est que cette option améliorera probablement la compréhensibilité des états financiers par rapport à la situation actuelle.

Quand on a eu la rétrospection des parties prenantes, plusieurs de leurs enjeux, pas tous, on a vu avec des facteurs qui sont soit résolus ou améliorés avec un nouveau modèle qui est finalisé avec le cadre qui va répondre à plusieurs des préoccupations que les parties prenantes ont.

Quelque chose d'aussi simple que les indicateurs de la dette nette, nous avons des organisations à but non lucratif, qui disent que cet indicateur peut être important pour le gouvernement, mais ce n'est pas un grand indicateur pour nous, mais vous voulez qu'on le mette dans la situation.

Dans le modèle actuel, la dette nette n'a pas nécessairement besoin d'être là.

Elle s'est améliorée et parmi les préoccupations qui feront que ce soit plus facile de se libérer de la série 4 200, cela va aider la personnalisation avec une flexibilité. J'ai parlé de la personnalisation, mais nous pensons que si on va se débarrasser de la série 4200 et garder seulement ce qui est nécessaire, il est très important de reconnaître que les organisations à but non lucratif sont uniques et il est peut-être temps que le CCSP a besoin d'utiliser cet outil.

Aussi, très important, ce guide qui est disponible dans les 4200 va être disponible aussi pour tout le monde.

Tout ce qu'on emmènera sur la table peut-être, les [INAUDIBLE]

sera disponible pour d'autres organisations du gouvernement qui ne sont pas à but non lucratif et ceux qui auront les avantages de ces normes.

Donc, ça va améliorer pour tout le monde en fait, le gouvernement, les organisations à but non lucratif et toutes les organisations gouvernementales et ça va améliorer la comparabilité et la compréhension des états financiers.

Concernant la mise en œuvre, il y a plusieurs façons dont on allait procéder.

Peut-être que le point le plus simple, c'est tout simplement de commencer avec la première norme des 4 200 et de travailler un à un, de voir les normes et de voir s'il y a quelque chose qui manque et de voir si c'est consistant avec le cadre.

Ce serait une façon de procéder, mais on a pensé que ça aurait plus de sens de le faire avec un groupe de normes, une approche de groupe.

Ceci veut dire de voir des normes ensemble, par exemple de dire les normes des revenus. Ceci ferait qu'il soit un plus rapide d'identifier des inconsistances logiques.

Je pense que c'est la façon de procéder.

Nous avons aussi entendu des gens qui disaient dans leur feedback des préoccupations concernant les provisions de transition.

Ici, peut-être qu'on a de bonnes normes qui sont de la série 4200 qu'on va ajouter à la [INAUDIBLE] et ce sont de bonnes normes qu'on peut ajouter pour l'exemple que j'ai lancé plus tôt.

Pourquoi attendre et ne pas pouvoir être capable de le faire tout de suite ? De l'autre côté du spectre, est-ce que nous aurons des changements chaque année ?

Je ne veux pas changer mes états financiers chaque année dépendamment de la politique financière ; ce serait beaucoup de travail.

Ce que nous avons pensé, c'est que la façon la plus logique, c'est d'avoir tous les changements effectifs en même temps.

Dans les premières normes sur lesquelles on travaille, ce sera peut-être sur cinq ans. Mais avoir l'option précoce permise, C'est une bonne norme à adopter.

Vous pouvez la nommer.

Si vous voulez attendre, jusqu'à la cinquième année, quelle que soit la date, vous pouvez le faire.

Cela va donner le meilleur des deux mondes à tous.

Aussi, nous avons suggéré d'avoir un comité consultatif.

Ce serait un comité consultatif.

Le comité que nous avons actuellement, c'est un comité de stratégie pour la mise en œuvre, mais nous pensons que c'est bon d'avoir un comité consultatif juste pour reconnaître que les organisations à but non

lucrative sont différentes et c'est très important pour le CCIP d'avoir des experts, des spécialistes, qui seraient capables de les aider dans le futur.

Nous avons un comité consultatif qui fonctionne très bien.

C'est bon pour le CCIP d'avoir ces talents disponibles.

Maintenant, on peut parler de plan de mise en œuvre et il va sembler que je me contredis ici.

Pour être honnête, comme comité, on était un peu surpris de l'ordre de ce que nous avons ici, mais ça a du sens.

Je vais essayer d'expliquer comment on en est arrivé là.

De gauche à droite, c'est l'ordre qu'on a vu quand on passe pour revoir les normes et déterminer s'il y a des choses qui devraient en sortir.

J'ai mentionné plusieurs fois les revenus, la contribution et les dotations, mais d'avoir une norme, ça, c'est de l'immobilisation.

Il y a une raison pourquoi on a pensé que celui-là a du sens : parce que nous pensons que ce serait relativement direct, une norme directe sur laquelle il n'y a pas beaucoup de problèmes.

Il y a des différences entre les 4200 actuellement et la bouclette.

Ils ne sont pas en lien, mais il n'y a pas beaucoup de différences, seulement quelques enjeux sur lesquels, je pense, c'est vraiment quelque chose de direct.

Ce serait bien de commencer avec l'immobilisation parce que ça nous emmènera à démarrer, d'avoir un bon processus en route et des experts de panel et aussi de bâtir la confiance avec les parties prenantes.

Comme j'ai dit, on a entendu qu'il est très important que les parties prenantes soient consultées durant le processus.

C'est un projet où l'on voulait bâtir cette confiance, démarrer le processus et aller aux enjeux.

Maintenant, nous avons cette philosophie pour le conseil.

Quand on les a rencontrés, on a donné la recommandation.

Ils ont compris, je pense, ce qu'on disait, mais ils disaient aussi que ces contributions et les apports et les dotations, c'est très important.

On va mettre de côté pour...

C'est très important et c'est pour ça que ces deux cercles à gauche se chevauchent, puisque l'on va commencer avec lui, mais en parallèle, on va faire la formation concernant les contributions pour que l'on ne soit pas en train de retarder.

Donc, l'immobilisation, ce sera la première des choses.

Après, ce sera les apports, y compris les dotations et après, les entités contrôlées apparentées.

Il y a des différences entre le 4200 et la bouclette.

Ce sera intéressant et après le modèle d'information.

Nous avons l'attention des gens que le modèle d'information n'est pas parfait pour les organisations gouvernementales, mais pas aussi important que les contributions et les contrôles, parce que le nouveau modèle qui va sortir répond à plusieurs des préoccupations.

Nous pensons que ça a du sens de regarder le modèle d'information une fois que tout le monde a digéré un peu le cadre de travail et il qui restera sûrement un petit nombre d'enjeux sur lesquels il faut travailler.

Après, les prochaines étapes, nous allons en décembre à la réunion du conseil. La proposition va être passée à ce moment-là.

On ne peut jamais présumer de ce que le conseil va faire, mais on les a gardés, mais je m'attends à ce que la direction va soutenir, je m'attends à ce que ce soit approuvé.

Si c'est le cas, nous irons chercher une publication à l'automne 2023. Je pense que c'est très rapide, mais en même temps, je pense qu'on peut avoir cette rapidité tout en attendant une bonne rétroaction pour les consultations.

Ce sera un beau projet à tester.

Maintenant, je vous encourage à consulter régulièrement ces pages Web du projet, parce qu'elles sont régulièrement mises à jour avec des activités liées au projet.

N'oubliez pas aussi que nous disposons de nombreux autres outils numériques qui vous aideront à rester engagé dans la normalisation.

Vous pouvez vous abonner à la norme, un bulletin d'information bihebdomadaire où vous pouvez personnaliser votre abonnement.

Vous pouvez...

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook, Twitter, LinkedIn, dans les médias sociaux.

Sandra est notre modératrice.

C'est son information, que ce soit elle ou Camila, les deux sont les meilleures à contacter si vous avez des préoccupations, ou si vous voulez plus d'informations.

Elles sont joignables et très rapides à répondre.

Je suis sûr qu'elles vont dire : « N'hésitez pas à nous envoyer un courriel, des commentaires. » Elles sont toujours là pour répondre aux gens.

Maintenant, on en est aux questions.

Je pense que vous allez modérer cette partie.

Je sais que nous avons...

Sandra Waterson : Merci.

C'est l'opportunité pour les questions.

Si vous avez des questions que vous n'avez pas soumises encore, s'il vous plaît, aller au bouton questions Q&A.

Nous avons une question que je vais donc poser.

La question, c'est : « Est-ce qu'il y a une préoccupation que sous l'option 2, toute proposition de personnalisation puisse créer des inconsistances puisqu'ils sont différents ?

Cela va résulter en un enjeu de comparabilité si un secteur choisi l'option 2 et l'autre ne [INAUDIBLE]. »

Bill Cox : C'est une très bonne question.

Certainement, il y a des préoccupations à ce niveau.

Comme j'ai dit, on n'a pas de plan de personnalisation, mais nous voulions nous assurer que c'était...

Je pense qu'on va voir la personnalisation.

Si on va créer des incohérences, il devrait y avoir une bonne raison pour ça.

Personnellement, j'espère que la plupart de la personnalisation va être des divulgations de présentation, pas des politiques, mais cet outil sera là.

Je pense que ce sera un CCSP de...

Le but de ce projet en fait est d'enlever toutes les incohérences, mais la question est pertinente dans le sens où si on se tourne beaucoup vers la personnalisation, il y aura des incohérences.

Cet outil est là pour être utilisé d'une façon limitée et il sera surtout utilisé pour les présentations ou les divulgations, pas pour les politiques de compatibilité.

J'ai utilisé l'exemple de divulgation, si c'est minimisé, avec le gouvernement.

Alors, ça ne devrait pas créer beaucoup d'incohérences, de problèmes.

Je pense que c'est un peu l'espoir et nous devons nous assurer à travers nos réponses que le CCSP regarde très bien cela sans créer plus d'incohérences.

Sandra Waterson : Merci Bill.

Je peux ajouter aussi que pour fournir la rigueur quand il y a une personnalisation de proposée, ce doit être documenté pour voir pourquoi la personnalisation a été recommandée dans ce cas-là.

J'ai une autre question.

« Comment est-ce que l'on peut se joindre au comité consultatif ? »

Bill Cox : Ça, c'est une question pour vous, Sandra.

Sandra Waterson : Oui, si vous avez un intérêt à être sur le comité consultatif, je vous demanderais de communiquer avec moi-même ou Camila.

Peut-être que l'on peut avoir une conversation concernant le rôle, les responsabilités et les prochaines étapes.

Voilà.

Notre information de contact était dans la diapositive précédente.

Bill Cox : Sandra, je déteste te mettre en ligne ici, mais est-ce que l'on a considéré que l'on peut avoir des associés au comité ?

Pour le conseil d'administration, c'est des associés, mais qui ne sont pas des membres et ils reçoivent de l'information à l'avance.

Désolé je te mets sur le point de mire ici, mais peut-être que c'est quelque chose qu'il faut qu'on regarde.

Sandra Waterson : Non, je pense que c'est une excellente idée.

On n'y a pas réfléchi, on n'en est pas arrivé jusqu'ici, mais on est dans le processus de considérer de quoi ont l'air les membres, de conseiller. Les membres actuels du comité vont faire partie du comité consultatif et nous voulons nous assurer que nous avons un comité robuste avec beaucoup de personnes, avec beaucoup d'expérience.

Et d'avoir des associés, c'est définitivement quelque chose que nous allons considérer quand on va commencer le projet.

La prochaine question que j'ai : « Est-ce que la personnalisation va être obligatoire ou optionnelle ?

Est-ce que tout le secteur public doit appliquer la personnalisation ? »

Bill Cox : C'est une très bonne question.

À cause du fait que ce soit un outil, ce sera vraiment au conseil.

Notre réflexion jusqu'ici, c'est que l'on va laisser ça avec le conseil.

La stratégie en soi, je suppose que ça va être dépendamment de ce que la personnalisation va être.

Peut-être que ce sera une personnalisation pour les organismes à but non lucratif, mais ça peut fonctionner aussi pour de petits gouvernements de moins de 10 millions de dollars de budget par exemple.

Ce sera vraiment pour ça, mais c'est au-delà de ce que nous recommandons.

Ce que nous voulions, c'est de s'assurer qu'il y a un outil que des organismes puissent avoir.

Sandra Waterson : Merci Bill.

La prochaine question : « Qu'est-ce qui se passe pour la série 4200 ? »

Une fois que l'on est passé à travers ce processus, quand est-ce que ce projet va prendre effet ? »

Bill Cox : La série 4200 va disparaître.

Peut-être que vous savez déjà que certaines des sections de la 4200 sont déjà parties, elles ont déjà disparues.

Et je pense...

Comme résultat de ce processus, une fois que ce processus est complété, on va aller dans les groupes de normes voir s'il y a quelque chose dans ces normes qui ne sont pas dans la bouclette.

C'est très important que les acteurs et les parties prenantes puissent les utiliser si ces normes vont disparaître.

À la fin du processus, il n'y aura pas de série 4200 du tout.

Sandra, la question a à voir aussi à l'échéancier.

Je ne sais pas si vous avez de meilleures réflexions concernant l'échéancier.

Je pense que ce sera au moins cinq ans avant que la 4200 ne soit complètement disparue. C'est peut-être...

Qu'est-ce que vous diriez, Sandra ?

Sandra Waterson : Je ne sais pas, on n'a pas...

Ça, ce sera...

C'est quelque chose qu'on va considérer avec précaution à cause de la stratégie à laquelle nous pensons à mettre en œuvre, tous les changements, en même temps avec l'adoption précoce, Donc, on ne veut pas faire des prévisions sans que la révision de toutes les sections ne soit complétée.

On n'a pas fait cet exercice encore et donc, ce serait...

Comme vous le savez, la première ébauche pour les immobiliers pour 2023, pour compléter la révision de tous les secteurs, ça va être quelques années plus tard.

Désolée, je ne peux pas vous donner quelque chose de plus précis pour l'instant.

Une autre question que j'ai : « Quel est l'impact des normes concernant les contributions des divers et comment est-ce que ça va avoir de l'impact sur le travail ? »

Bill Cox : C'est une très bonne question, parce que toute personne qui va être au courant des projets sur lesquels on travaille, quand vous voyez notre cédule pour les contributions, il aura...

Il n'y a pas de raison pourquoi le...

Peut-être qu'il y a une bonne information.

Vous avez conseillé, Sandra, je pense, corrigez-moi si je me trompe, Sandra, mais le personnel du conseil de CCSP qui partage un édifice se garde de...

Sandra Waterson : Oui, bien sûr.

On suit des projets des collègues, des conseils de l'autre côté pour nous assurer des problèmes qu'ils règlent. Comme ça, on considère comment ils vont avoir de l'impact sur nous et vice-versa.

Très bien.

Je ne vois pas d'autres questions, je pense que c'est fini pour les questions.

Nous avons beaucoup de temps.

Nous en avons une concernant la stratégie internationale.

« Comment est-ce que la stratégie de CCSP va avoir de l'impact sur la mise en œuvre de ce projet ? » Et il y a une autre question qui vient, si vous voulez, parler de l'international.

Bill Cox : La question à l'international est une bonne question, parce qu'une des questions que nous avons faites quand l'on faisait du remue-méninge comme comité, c'était de voir ce qui se passe à l'échelle internationale et franchement, il n'y a pas beaucoup de bonnes normes pour les organismes à profit dans le monde, particulièrement dans le monde des gouvernements.

Il paraît que dans plusieurs pays, il y a une distinction entre le gouvernement et les organismes à but non lucratif, comme on les appelle l'ONG.

La stratégie internationale pour le Canada, c'est de voir les normes comme point de départ et partir de là pour le futur, mais il n'y a pas vraiment de normes pour les organisations à but non lucratif.

Une chose pour nous, pour commencer, c'était certainement considéré, ça a été considéré.

Mais il n'y a pas une chose sur laquelle on peut s'appuyer.

C'est pour cela que l'on part sur le processus que nous planifions.

Sandra Waterson : La dernière question, c'est : « Quand on considère certaines conceptions, même le gouvernement, comme les contributions, comment est-ce qu'on peut engager une audience plus large, pas seulement ceux qui travaillent dans le secteur à but non lucratif ? »

Bill Cox : Ça, c'est une très bonne question.

Probablement parce que ça vient de la Colombie-Britannique.

C'est une très bonne question et je ne vois pas...

Tout ceci va être une décision complète de CCSP et je n'ai pas mentionné ça plus tôt, mais j'avais l'intention de le faire, du fait que le processus à CCSP a changé un peu en ce qui concerne quand tu réfléchis il y a 10 ou 20 ans, le processus était... On va mettre... et on va prendre les commentaires que nous avons de retour.

Je pense que le processus a changé et de mon observation, maintenant, on va nous assurer que nous avons un outreach pour toute la communauté, pas seulement pour les organisations à but non lucratif en soi.

Une des choses avec les organisations à but non lucratif du gouvernement, on voit beaucoup d'intérêt dans le contrôle de la communauté par exemple, parce qu'ils ne veulent pas un groupe de consolidation.

Et c'est très important d'avoir les communautés de contrôleurs au **[INAUDIBLE]**.

Je pense que c'est l'intention de CCSP de faire que ce soit à travers tous les secteurs du gouvernement, pas seulement de se focaliser sur les organismes à but non lucratif tout seul.

Sandra, vous êtes membre du personnel, est-ce que j'ai dit quelque chose qui entre en contradiction ?

Sandra Waterson : Je suis d'accord avec vous.

Oui, on a essayé d'avoir des réponses de toutes les parties impliquées et du groupe des acteurs et de la communauté aussi.

Je suis d'accord avec vous, oui.

Super.

Je vous remercie de votre temps aujourd'hui.

Merci, Bill, pour cette présentation très instructive.

Nous espérons que ce webinaire vous a aidés à comprendre la décision et le plan de mise en œuvre de la stratégie pour les organismes sans but lucratif du gouvernement.

Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles au fur et à mesure que les projets individuels au niveau standard seront entrepris.

Nous apprécions votre temps et votre intérêt pour le travail.

Et passez une excellente journée.

Passez une excellente journée.

Merci.